

Tournoi national de Creil – 09 et 10 juin 2018 - RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 : compétition

- Le tournoi est autorisé par la FFBAD sous le numéro :
- Il est ouvert à tous les licenciés autorisés dans la catégorie senior, exceptées les catégories minibads, poussins et benjamins, ayant le classement adéquat valide à la date du tirage au sort dans les catégories R4 à NC incluses.
- Il est organisé par le Creil Badminton Club.
- Il se déroulera au Stade Marie Curie de Nogent sur Oise sur 14 terrains maximum (10 tapis taraflex).
- Il y aura 2 terrains d'échauffement dans une salle attenante.
- Le tournoi se déroule selon les principes sportifs du guide du badminton de la FFBAD et du règlement particulier à ce tournoi décrit ci après.

- Ce tournoi se disputera dans la catégorie SENIORS des séries et disciplines suivantes :

En SH et Mx : -Niveau 5 : R4/R5(+250 pts) -Niveau 4 : R5(-250 pts)/R6 -Niveau 3 : D7/D8 -Niveau 2 : D9 / P10 -Niveau 1 : P10-NC

En SD, DH et DD : -Niveau 5 : R4/R5 -Niveau 4 : R5/R6 -Niveau 3 : D7/D8 -Niveau 2 : D9-NC

Pour chaque niveau il y aura un tableau SH, 1 SD, 1 DH, 1DD et 1 DMX.

- Chaque tableau se déroulera de la façon suivante : phase préliminaire en poules puis tableau final en élimination directe.- **Le nombre de qualifiés par poule sera de deux joueurs.**

Article 2 :

- Les joueurs pourront s'inscrire pour 2 disciplines différentes.
- **Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux séries différentes. Ils peuvent se surclasser dans la série immédiatement supérieure (par exemple un joueur D9 peut se surclasser en D7D8 mais pas un joueur P10). En double c'est le classement du meilleur joueur qui est pris en compte.**
- Le cachet de la poste ou la date de l'email fera foi pour la prise en compte et pour la clôture des inscriptions fixée au **20 mai 2018** .
- Les inscriptions (d'un montant de : 14€ pour 1 discipline et 19€ pour 2 tableaux), ne seront prises en compte qu'à partir de la réception de leur règlement financier (par chèque à l'ordre du **CBC 60**). Les conséquences des erreurs relevant des seules feuilles d'engagements obligatoires et fournies par le club organisateur non lisibles et/ou non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le joueur du club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courrier et/ou par email par le responsable du club mentionné sur les feuilles. : CBC
- Le nombre d'inscriptions par tableau étant limité, ces dernières seront prises en compte dans l'ordre de réception des règlements. (Cachet de la poste faisant foi)
- Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre et des joueurs concernés se réserve le droit de fusionner plusieurs séries d'une même discipline.
- En cas d'inscriptions insuffisamment nombreuses dans une discipline d'une série, le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre se réserve le droit de modifier le mode de déroulement.
- Les inscriptions dans les séries seront validées avec le CPPH en date du 26 mai 2018
- Les têtes de série seront désignées par les organisateurs et le JA au CPPH avec l'aide de « Poona » au 26 mai 2018.
- Le tirage au sort effectué par le juge arbitre aura lieu le **27/05/2018**. Le logiciel Badnet sera utilisé pour la gestion du tournoi.

Article 3 : médical

- Tout joueur en arrêt de travail ou de maladie pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit (avec les dates et le nom du tournoi dessus) d'un médecin. - Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra l'indiquer au Juge Arbitre : Jean-François POUJOL avant son premier match du tournoi, en cas de contrôle anti-dopage inopiné.

Article 4 : forfaits

- Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.
- En cas de forfait, le joueur devra prévenir le club organisateur et/ou le JA de sa non-participation (*si le comité d'organisation/JA n'est pas prévenu et/ou sans réception d'un justificatif et/ou avec sanction à posteriori à l'encontre du joueur forfait consécutive à ce tournoi : les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés*) et fournira au juge-arbitre le jour de la compétition ou adressera et postera en courrier suivi, pour une réception dans les 05 jours à la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue des Hauts de France, les pièces justificatives.

Article 5 : horaires

- Les matchs débuteront, au plutôt, à 8h00 le samedi matin pour se terminer, au plus tard, à 19h00 le dimanche.
- Tous les joueurs seront convoqués au moins 1 heure avant l'heure prévue pour leur 1er match. Les échéanciers de chaque jour sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés pour le bon déroulement du tournoi.
- Une fois le tournoi commencé pour chaque discipline de chaque série, les matches peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi (prévoir votre arrivée en conséquence)

Article 6 : arbitrage

- Les matchs se joueront en auto-arbitrage jusqu'aux finales incluses. Cependant, tout joueur pourra faire appel aux juges arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).
- Le juge arbitre : POUJOL Jean François, ses adjoints : Fabien METROT et Guillaume LE PENNEC sont désignés par le comité d'organisation. Leurs décisions sont sans appel pendant la durée du tournoi.

Article 7 :

- Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque, non blessés constaté(s) visuellement par les juges arbitre, devant disputer leur match, les coachs (02 personnes au maximum par ½ terrain) avec une tenue correcte (pantalon ou robe et chaussures)
- Les joueurs disposent de 5 minutes (dit temps d'échauffement) pour se rendre sur l'un des 11 terrains désigné et débiter leur match : temps pris entre le 1er appel du match par la table de marque et le début du match (test des volants compris et fait dès l'arrivée sur le terrain). Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré "forfait" par les juges arbitre.
- Une tenue de badminton (maillots & shorts), conforme au RGC de la FFBAD en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries. La publicité sur la tenue doit être également conforme au RGC de la FFBAD en vigueur.
- Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce tournoi 2018.

- Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus vite lors de sa 1ère arrivée dans la salle du 1er jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage ou d'accueil).

Article 8 : volants

- Le volant officiel est le : YONEX AS 30. Une boîte de volant officiel devra être achetée et utilisée par les joueurs d'un même match en cas de désaccord entre eux.
- Les joueurs classés doivent jouer uniquement avec des volants plumes conformément au RGC de la FFBAD.
- Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). - Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match.
- Les volants seront fournis pour toutes les finales.
- Tout volant touchant la structure sera compté faute.

Article 9 : adoption du règlement

- Toute participation implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles.
- Le comité d'organisation du tournoi et les Juges Arbitre remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.